







Insertion professionnelle : le SST est une certification professionnelle

Prérequis

- ❖pour tout salarié ou chef d'entreprise affilié à la MSA
- ❖être âgé de plus de 18 ans
- ❖être titulaire du certificat SST

Conditions d'accès et délais

- ❖Demandes d'inscription 1 mois avant ouverture de la session
- ❖Accessibilité au public en situation de handicap (PSH). Bâtiments pédagogiques aux normes d'accessibilité
- ❖En amont, compléter le test de positionnement à la formation SST en copiant-collant le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLS d 69fsbKw7hFR-

g90Fpk67vkW GXm5FQK6v83LJkKsEZ88cQ/vi
ewform?usp=sf link

ou en complétant le formulaire dans l'onglet « formations adultes SST » de notre site internet

Modalités d'évaluation

- Intitulé : Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- ♂ à l'issue de la formation :
- remesure du taux d'atteinte des objectifs par mise en situation (épreuve 1) et entretien (épreuve 2) avec le formateur via la grille de certification des compétences du SST, avec retours d'expériences
- mesure de la satisfaction par questionnaire

Entretien de la certification SST...

MAC tous les 2 ans

Prix de la prestation :

- ▶ prix de l'action de formation pédagogique : 100 €
- ▶ option prix d'un repas sur site : 6 €

Durée et calendrier

7 heures en présentiel :

- À la MFR au 3 avenue des Montoires 45500 GIEN
- ou en entreprise, sur demande

2 sessions / an, en novembre et mars

Nombre de candidats par action de formation : 4 à 10 maximum



Compétences professionnelles visées

- Contribuer à la prévention dans l'entreprise en matière de sécurité
- Porter les premiers secours

Objectifs

- √ Maintenir ses compétences SST
- ✓ Porter les premiers secours à une victime
- ✓ Entretenir une culture partageable de la prévention au sein de son entreprise
- ✓S'actualiser sur les questions règlementaires
- ✓ Ajuster les pratiques en fonction de l'évolution du référentiel de formation INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

Contenus de la formation

Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail selon le protocole P.R.E.F.A.S (PRotéger – Examiner – Faire Alerter – Secourir)

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise : situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise, caractériser des risques professionnels dans une situation de travail, participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Moyens et modalités pédagogiques

Locaux et matériels à disposition :

Salle équipée multimédias (tableaux interactifs, bureautique)

Modalités :

Alternance d'apports théoriques et d'actions de mise en situation

Pour toute demande d'information,

contacter la MFR au **2 02 38 67 00 34** ou par courriel mfr.gien@mfr.asso.fr ou site internet www.mfr-gien.com

Moniteurs agréés SST par la MSA et responsables de l'action :

- M. Stéphane ARDELET stephane.ardelet@mfr.asso.fr
- ou M. Pierre-Olivier VERGNOL <u>pierre-olivier.vergnol@mfr.asso.fr</u>